



ADMINISTRATION MUNICIPALE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 DECEMBRE 2021

DELIBERATION N° 079 - 12- 2021 - Direction Générale de la Cohésion Sociale

Direction Politique de la Ville

PROGRAMMATION COMPLEMENTAIRE 2021 CONTRAT DE VILLE

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

(« La Commission Finances, Développement Economique ainsi que la Commission Réussite Educative, Animation Globale, Culture » ont émis un avis favorable à l'unanimité des membres présents)

Le Maire certifie :

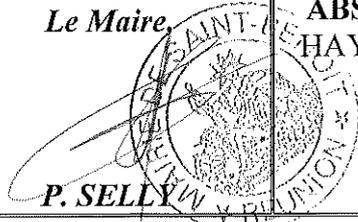
➤ que le compte-rendu de cette délibération a été affiché en Mairie le 22 DEC. 2021

➤ que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 26 Novembre 2021.

➤ que le nombre des membres en exercice étant de 39,

Présents	29
Représentés	04
Excusés	0
Absents	6
Total des votes	33

Le Maire,



L'An Deux Mille Vingt et Un, le samedi 4 décembre à 9 heures, le Conseil Municipal de Saint-Benoît, sur une première convocation s'est réuni à la Salle de l'Echange de la Médiathèque de Antoine Louis Roussin, sous la présidence de Monsieur Patrice SELLY.

ETAIENT PRESENTS EGALEMENT :

MM. Ridwane ISSA – Marie Michèle MARIAYE - Augustin CAZAL – Valentine SERRANO - Bruno ROBERT – Anne CHANE KAYE BONE - Jean Louis VITAL - Odile DAMOUR - Jean François CATAN - Sylvie PAYET – Eric NIOBE - Monique MARIMOUTOU TACOUN - Patrice BOULEVART - Sarah SALAH – ALY –Fara ARMOUGOM - Patrice ELLAMA –Vincent TERGEMINA – Charles André SAINT PIERRE - Ruddy VOULAMA – Evelyne GLENAC - Angélique PEDRE – Sophie AUDIFAX ép. LEBON - Jack TAVEL – Noëlle CHANE FAN - Fabienne BORNEO – Philippe LE CONSTANT - Jean Luc JULIE – Valérie DIJOUX

ONT DONNE PROCURATION : Eric CARITCHY à Monique MARIMOUTOU TACOUN - Marie Sabine SAUTRON à Sarah SALAH – ALY - Christelle HOAREAU à Marie Michèle MARIAYE - Patrick DALLEAU à Valérie DIJOUX

ABSENT EXCUSE :

ABSENTS : Anrifadjati TOILIBOU - Daniel SANDANON - Alicia HAYANO – Sabrina RAMIN – Axel BOUCHER – Hans DIJOUX –

Secrétaire de séance

Angélique PEDRE

Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20211222-DEL079122021-DE
Date de réception préfecture : 22/12/2021

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle a validée le 16 juillet 2021 la programmation 2021 des actions du Contrat de Ville ainsi que les subventions aux associations associées. Afin de répondre aux besoins des quartiers prioritaires, des actions complémentaires ont été pré-validées par l'équipe-projet du Contrat de Ville, à savoir :

1. Coopérative Jeunesse Service, inscrite dans la programmation d'avril 2021 avec un financement de Coop Union à hauteur de 9 000 € ;
2. Médiation de rue en horaire décalé sur Bras Fusil portée par l'association ABDESS à hauteur de 3 375 € ;
3. Soutien aux initiatives des associations à la Maison des Associations pour un montant de 15 000 €.

Vous trouverez en annexe les fiches-actions détaillées.

Aussi à ce titre, le Président propose à l'Assemblée :

- D'approuver le présent rapport et la programmation complémentaire 2021 du contrat de ville avec les répartitions de subventions citées précédemment
- De l'autoriser à signer toutes les conventions et les pièces nécessaires y afférentes.

Appelée à se prononcer, l'Assemblée après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les propositions du Président.

Fait à Saint Benoît les jour, mois et an que dessus.

L'ensemble des membres présents a signé.

Le Maire,



Patrice SELLY